CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E94891** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE 03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2007

Raison sociale : CONSTRUCTIONS BOIS PETER M.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 25 000

34 RUE DU CERF
UBERACH
67350 VAL-DE-MODER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2012B1871

Siret : 497 662 999 00042

Téléphone : 03 88 07 66 04 **Fax :**

Portable : 06 23 56 06 97

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
PETER MARTIAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Numéro caisse de congés payés : 30689

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1400280

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1400280

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : contact@constructionsboispeter.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 317 134 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	02/07/2026
3143	Fenêtres de toit en pente		18/01/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	4	02/07/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur	10	04/07/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 13:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E94891** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE **03/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2012B1871

Siret : **497 662 999** **00042**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 30689

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1400280

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1400280

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CONSTRUCTIONS BOIS PETER M.**

34 RUE DU CERF
UBERACH
67350 VAL-DE-MODER

Téléphone : 03 88 07 66 04 **Fax :**
Portable : 06 23 56 06 97

Site Internet :
E-mail : contact@constructionsboispeter.fr

Responsabilité légale :
PETER MARTIAL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/07/2026
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	18/01/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	18/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/10/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/07/2026 13:57

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.